



Séjour 2019 « détente, bien être, relaxation, nutrition » dans le Gevaudan



Un séjour pour les enfants atteints du SED



- ⇒ Priorité aux adhérents fidèles*
- ⇒ Enfants de 6 à 18 ans
- ⇒ Chaque enfant doit être accompagné d'un aidant (parent/accompagnant)
- ⇒ Pour les familles ayant plus de 2 enfants atteints du SED, 2 accompagnants/parents maximum

* Déjà adhérent en 2018 au minimum (parent + enfant).

Le nombre de places étant limité, le cas échéant, priorité sera donnée aux plus anciens adhérents.

Un séjour pour

Séjour 2019

- ⇒ S'extraire du quotidien et de la maladie
- ⇒ Se détendre et s'oxygéner
- ⇒ Se concentrer sur son bien être
- \Rightarrow Se retrouver
- ⇒ S'approprier des bases en nutrition (intolérances, allergies, manger sain)
- ⇒ Découvrir la nature et les animaux de la région (loups, bisons…)

Etc.....

Grâce à un lieu privilégié

⇒ Complexe/village adapté aux PMR :

















SED1+

Séjour 2019

Grâce à un lieu privilégié

 \Rightarrow Cottages de 83 m², (4/6 pers.),





hammam),



Séjour 2019

- ⇒ Kinésithérapeutes pouvant intervenir sur place,
- ⇒ Restauration possible dans le complexe.

Grâce à des ateliers et activités





- \Rightarrow Ateliers culinaires et conseils,
- ⇒ Atelier « bien manger, manger sain », légumes de saison
- ⇒ Ateliers de relaxation Reïki,
- ⇒ Séances de sport adapté (tir à l'arc, sarbacane et nombreuses autres possibilités),
- ⇒ Chemins de promenades ou randonnées au départ du site,
- ⇒ Hammam, sauna, jacuzzi pour les adultes,
- ⇒ Prise en charge des enfants à certains moments pour que les parents puissent se retrouver,
- ⇒ Visite du Parc des Loups,
- ⇒ Visite en calèche du parc des bisons (pour les enfants, pris en charge par des encadrants),
- ⇒ Ateliers pour les enfants,

Etc...

Un séjour pris en charge par SED1+



- ⇒ Hébergement en cottage 4 à 6 personnes (regroupements possibles)
- ⇒ Nettoyage du cottage par un service de ménage
- ⇒ Repas du soir de l'arrivée et du soir précédent le départ
- ⇒ Ateliers et visites
- ⇒ Espace détente
- ⇒ Enveloppe par famille pour participation aux frais de déplacement (barème selon éloignement et montant selon le nombre de familles participantes).
- ⇒ Du 26 au 30 octobre 2019 (vacances de Toussaint).

Seuls restent à votre charge



- ⇒ Les frais de trajet pour venir au village (partiellement) ;
- ⇒ Les repas non pris en charge par l'association ;
- ⇒ Les activités non proposées par l'association ;
- ⇒ Les dépenses personnelles sur place.

Inscriptions obligatoires avant le 30 avril auprès du bureau, par mail à assosed1plus@gmail.com



Attention: pour des raisons évidentes de réservation, de coûts engendrés pour l'association, et du nombre de places limitées, il est demandé, pour valider la réservation, un chèque de 300 euros de caution. Le chèque ne sera pas débité et sera rendu à l'arrivée sur le site. En cas de désistement très tardif et/ou sans motif légitime, le chèque pourra être encaissé.





Nous espérons, avec ce projet, aider vos enfants à vivre un moment inoubliable, loin des soins quotidiens et des contraintes liées à la maladie.

L'équipe de SED1+

Un grand merci à la Fondation Auchan, sans qui ce projet n'aurait pas été possible.

